



## Bulletin d'inscription

Chant spontané et autolouange  
**Du 5 au 8 mars 2026 à Menton**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

### Frais pédagogiques :

**Tarif :** 330 euros + Adhésion à l'association : 20 euros

Arrhes à hauteur de 50% soit un montant de 165 euros + Adhésion à l'association : 20 euros

Joindre le règlement :

- 1 chèque de 165 euros à l'ordre de Graines de Sons
- Le bulletin d'adhésion avec 1 chèque de 20 euros à l'ordre de Graines de Sons

---

## Bulletin d'adhésion 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Adresse mail :

Montant de l'adhésion : 20 euros (chèque à l'ordre de Graines de Sons)

**Bulletin à retourner à Graines de Sons – 18 rue Simart – 75018 Paris**

Tel : 06 19 30 88 76 – mail : [contact@grainesdesons.fr](mailto:contact@grainesdesons.fr) - [www.grainesdesons.fr](http://www.grainesdesons.fr)

En application de la loi européenne du 14 avril 2016 mise en application au 25 mai 2018, vous avez la possibilité de vous désinscrire de la newsletter de Graines de Sons en envoyant un mail à [contact@grainesdesons.fr](mailto:contact@grainesdesons.fr) avec comme objet : « désinscription »

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation du règlement intérieur de l'association Graines de Sons, document accessible sur le site de Graines de Sons à la page Qui sommes-nous?